

<b>Titre de la formation</b>	<b>CPJEPS AAVQ SLAS</b> <b>Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Mention Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ) dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle (SLAS)</b>
<b>Référence France compétences</b>	<b>Cette formation CPJEPS est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles <a href="#">RNCP39927</a> et permet d'obtenir un titre de niveau 3</b> <b>Organisme certificateur :</b> Ministère Des Sports Et Des Jeux Olympiques Et Paralympiques <b>Date d'échéance de l'enregistrement :</b> 29-11-2029
<b>Publics cibles</b>	Toute personne âgée de plus de 16 ans qui souhaite devenir <b>Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle</b> . Comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animateurs en poste dans les collectivités territoriales souhaitant intégrer la filière animation</li> <li>– Animateurs vacataires souhaitant se professionnaliser</li> <li>– Adultes en requalification ou reconversion dans le secteur de l'animation</li> </ul>
<b>Nombre de participants par promotion</b>	Un groupe de 25 personnes maximum
<b>Prérequis et admission</b>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire de l'une des attestations de réussite à la formation relative au secourisme suivantes : "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) ou "certificat de sauveteur secouriste du travail" (SST) en cours de validité ou équivalent</li> </ul> <p><i>Le CPJEPS n'a pas de conditions préalables de diplôme, mais il est conseillé d'avoir une première expérience d'animation.</i></p> <p><b>Conditions d'admission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être âgé de 16 ans minimum</li> <li>• Transmettre un dossier d'inscription avec une photo et une copie de la carte d'identité en cours de validité</li> <li>• Pour les jeunes Français de moins de 25 ans, fournir l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté et une attestation de recensement.</li> </ul>
<b>Positionnement</b>	Le positionnement est réalisé lors d'un entretien oral avec la coordinatrice pédagogique. Il permet de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat avec la formation et de le situer par rapport aux objectifs visés et d'établir un Plan Individuel de Formation (PIF).
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au projet et à la vie de la structure en animant des activités de loisirs et des activités d'animation socioculturelle</li> <li>- Animer en sécurité les temps de vie quotidienne de groupes</li> <li>- Concevoir des activités en direction d'un groupe</li> </ul>

Programme	<p><b>Le programme du CPJEPS AAVQ SLAS se décline en 3 blocs de compétences (BC)</b></p> <p><b>BC 1 - Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupe au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Préparation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure.           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous</li> <li>- Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance</li> </ul> </li> <li>› Conduite de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap</li> </ul> </li> <li>› Évaluation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité</li> </ul> </li> </ul> <p><b>BC 2 - Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Organisation de la vie quotidienne au sein d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie</li> </ul> </li> <li>› Définition des objectifs, du plan d'action et de la démarche d'évaluation du projet d'action           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun</li> </ul> </li> </ul> <p><b>BC 3 - Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Intégration au projet de la structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci</li> <li>- Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure</li> </ul> </li> </ul>
-----------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Accueil et information des publics sur les différentes activités de la structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée de formation</b>	<p><b>Durée en heure : 442h réparties sur 9 mois</b>  <b>Rythme d'alternance : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise</b></p>
<b>Lieux de la formation</b>	<p>Associations Championnet loisirs et sports : 14/16 Rue Georgette Agutte 75018 Paris          Trans-faire Formation : 1, Rue Philidor 75020 Paris          Association La Camillienne : 12, Rue des Meuniers 75012 Paris</p>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<p><b>Formation réalisée en alternance</b>          Modalités pédagogiques mixtes : présentielle et distancielles - alternance proposée sur une approche théorique et pratique sur des activités.          Méthodes pédagogiques diversifiées actives et participatives pour favoriser les échanges et la pratique. Sorties diverses et visites de structures.</p>
<b>Modalités de suivi et d'évaluation de la formation</b>	<p>L'évaluation formative est constituée de différentes évaluations réalisées en cours de formation : entretiens individuels, analyse des pratiques, questionnaires, travaux de recherche et écrits, comptes-rendus d'analyse de situation qui permettent d'apprécier la progression des stagiaires tout au long de la formation.          Les notions théoriques du programme sont évaluées à chaque période de formation à travers la rédaction progressive des dossiers préparatoires aux épreuves certificatives.</p>
<b>Modalités certificatives</b>	<p>Les épreuves certificatives des BC sont évaluées dans les conditions définies par <a href="#">l'arrêté du 9 novembre 2024</a> portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.          BC 1 : Production d'un document écrit support à la conduite d'une séance d'activités suivie d'un entretien.          BC 2 : Production d'un document écrit support à un entretien.          BC 3 : Production d'un document écrit support à un entretien.</p>
<b>Encadrement pédagogique</b>	<p>Responsable de la formation : Kamel REZKINI          Coordonnatrice de la formation : Maëva POULTON          Voir le descriptif de <a href="#">l'équipe pédagogique</a> sur notre site internet</p>
<b>Modalités d'inscription et délais d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur dossier d'inscription accessible en ligne jusqu'à 30 jours avant le démarrage de la formation et sous réserve d'avoir fourni un dossier complet le jour de la rentrée selon les prérequis définis.</li> <li>• Se présenter à la convocation de l'entretien préalable à l'entrée en formation</li> <li>• Conclure un contrat de travail prévoyant une alternance ou obtenir un financement de la formation</li> </ul>
<b>Conditions tarifaires et financement</b>	<p>Cette formation est accessible par divers financements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat d'apprentissage</li> <li>- Contrat de professionnalisation</li> <li>- Aides régionales ou France Travail</li> <li>- Financement personnel ou CPF</li> <li>- Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises)</li> <li>- Projet de Transitions Professionnelles</li> </ul> <p><i>Pour plus de précisions, <a href="#">nous consulter</a></i></p>

<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	<p><b>Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.</b></p> <p>En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap.</p> <p>Référent handicap : Cécile KARAFKA – <a href="mailto:c.karafka@trans-faire.fr">c.karafka@trans-faire.fr</a></p>
<b>Poursuite ou passerelles possibles après la formation</b>	<p><b>Passerelles :</b> La personne titulaire du CPJEPS mention "Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle " est allégé des exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS ASEC.</p> <p><b>Poursuite :</b> <i>les personnes titulaires du CP JEPS peuvent poursuivre leur parcours de formation en s'inscrivant en BPJEPS ASEC ou BPJEPS MAPS.</i></p>
<b>Secteur d'activités et types d'emplois</b>	<p><b>Secteurs d'activités :</b></p> <p>Le secteur professionnel principal d'emploi identifié pour les détenteurs du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle est celui des accueils collectifs de mineurs en périscolaire et extrascolaire, dont les séjours de vacances mais aussi de toutes autres structures d'animation socioculturelle. Il existe aussi des emplois repérés pour des professionnels détenteurs de cette qualification dans les champs connexes, dans des structures et pour des publics différents.</p> <p>Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateurs détenteurs du certificat professionnel d'animateur d'activités et de vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les entreprises du secteur de l'Animation</li> <li>-Le secteur du lien social et familial</li> <li>-Les collectivités territoriales</li> </ul> <p><b>Type d'emplois accessibles :</b></p> <p>L'emploi repère visé est celui d'un animateur d'activités et de vie quotidienne.</p> <p>Principaux types d'emplois visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animateur enfance- jeunesse</li> <li>- animateur en accueil de loisirs et loisirs périscolaires</li> <li>- animateur en séjours de vacances</li> <li>- animateur socioculturel</li> </ul>